

Manuel d'installation, d'utilisation et
d'entretien

Micro 8_01.0_fr_2023.01



Flygt, Micro 8 PA, Micro 8 FX

Table des matières

1 Introduction et sécurité 5

1.1	Introduction.....	5
1.2	Terminologie et symboles desécurité	5
1.3	Sécurité de l'utilisateur	6
1.4	Risques spéciaux	6
1.4.1	Espaces confinés	6
1.4.2	Risques biologiques	6
1.4.3	Lavage de la peau et des yeux	7
1.5	Protection de l'environnement.....	7
1.6	Pièces de rechange	7
1.7	Garantie	7
2	Transport et stockage	8

2.1	Précautions	8
2.2	Livraison et emballage	8
2.3	Examiner la livraison	8
2.3.1	Examiner l'emballage.....	8
2.3.2	Examiner la station	8
2.4	Directives pour letransport.....	9
2.4.1	Levage.....	9
2.5	Stockage longue durée	9
3	Description du produit	10

3.1	Produits inclus	10
3.2	Conception	10
3.2.1	Nomenclatures.....	10
3.2.2	Limites d'application.....	11
3.2.3	Normes d'application.....	12
3.2.4	Couvercle.....	12
3.2.5	Charges externes	12
3.2.6	Matériaux et poids.....	12
3.2.7	Matériaux	12
3.3	Versions de pompes	12
3.4	Équipement de surveillance.....	13
3.5	Plaque signalétique	13

	3.5.1	Dimensions	14
	3.6	Versions de pompes	15
	3.7	Équipement de surveillance	15
4		Installation.....	16
	4.1	Précautions	16
	4.1.1	Réseaux souterrains.....	16
	4.1.2	Excavations	16
	4.2	Installation de la station.....	17
	4.2.1	Préparation du site	17
	4.2.2	Préparation du socle du puisard.....	17
	4.2.3	Installation de la station.....	18
	4.2.4	Raccordement de l'arrivée	18
	4.2.5	Raccordement du refoulement	19
	4.2.6	Raccordement du passage de câble	19
	4.2.7	Raccordement de l'évent.....	20
	4.2.8	Pose de la rehausse (option)	20
	4.2.9	Pose du couvercle.....	21
	4.2.11	Installation du coffret de commande (pour les pompes sans régulateur intègre).....	23
	4.2.11	Isolation de la station.....	23
	4.2.12	Matériaux de remblai et lestage.....	23
	4.2.12.1	Remblai hors inondation ou de présence de nappe phréatique	23
	4.2.12.2	Remblai en présence de nappe phréatique ou de terrain inondable	24
	4.3	Installation de la pompe	25
	4.3.1	Installation de la pompe pour la Micro 8 FX.....	25
	4.3.2	Installation de la pompe pour la Micro 8 PA.....	26
5		Fonctionnement.....	28
	5.1	Précautions	28
	5.2	Démarrage de la pompe	29
6		Maintenance	30
	6.1	Précautions	30
	6.1.1	Inspecter la zone de travail avant les interventions à chaud exigeant une autorisation de travaux.....	31
	6.2	Directives de maintenance	31
	6.3	Entretien préventif.....	31
7		Déclaration de conformité UE.....	32
	7.1	Déclaration de conformité.....	32

1 Introduction et sécurité

1.1 Introduction

Objet du manuel

Ce manuel est destiné à fournir les informations nécessaires pour travailler avec l'appareil. Lire attentivement ce manuel avant de commencer le travail.

Lire et conserver le manuel.

Conserver ce manuel pour une consultation ultérieure et veiller à ce qu'il puisse facilement être consulté sur le site à tout moment.

Usage prévu



AVERTISSEMENT :

L'utilisation, l'installation ou l'entretien de l'appareil d'une manière non décrite dans ce manuel peut entraîner la mort, de blessures graves ou endommager l'équipement et son environnement. Cette mention concerne en particulier toute modification de l'équipement et toute utilisation de pièces non fournies par Xylem. Pour toute question concernant l'utilisation prévue de cet équipement, contacter un représentant Xylem avant de poursuivre.

Autres manuels

Voir aussi les exigences de sécurité et les informations des manuels du constructeur d'origine pour tout autre équipement fourni séparément et destiné à ce système.




1.2 Terminologie et symboles de sécurité

À propos des messages de sécurité

Il est extrêmement important de lire, comprendre et respecter soigneusement les consignes de sécurité et la réglementation avant d'utiliser ce produit. Ces consignes sont publiées pour contribuer à la prévention des risques suivants :



- Accidents corporels et mise en danger de la santé
- Dégâts au produit et à son environnement
- Dysfonctionnement du produit

Niveaux de risque

Niveau de risque	Indication
 DANGER :	Une situation dangereuse qui, si elle n'est pas évitée, entraînera la mort ou des blessures corporelles graves
 AVERTISSEMENT :	Une situation dangereuse qui, si elle n'est pas évitée, peut entraîner la mort ou des blessures corporelles graves
 ATTENTION :	Une situation dangereuse qui, si elle n'est pas évitée, peut entraîner des blessures corporelles mineures ou légères
Niveau de risque	Indication
REMARQUE :	S'utilisent quand il existe un risque de dommages matériels ou de réduction des performances, mais pas de blessure

Symboles spéciaux

Certaines catégories de dangers sont signalées par des symboles spécifiques, comme indiqué dans le tableau suivant.

Risque électrique	Risque de champ magnétique
 ATTENTION : Risque de choc électrique :	 ATTENTION : Risque de champ magnétique

1.3 Sécurité de l'utilisateur

Respecter toutes les réglementations, codes et directives d'hygiène et de sécurité.

Le site

- Respecter les procédures de consignation/étiquetage avant de démarrer les travaux sur le produit, par exemple transport, installation, entretien ou réparation.
- Prendre garde aux risques présentés par les gaz et vapeurs dans la zone de travail.
- Rester toujours attentif aux alentours de l'équipement et aux risques présentés par le site ou les équipements voisins.

Qualification du personnel

Ce produit doit être exclusivement installé, utilisé et entretenu par du personnel qualifié.

Équipement de protection et dispositifs de sécurité

- Utiliser les équipements de protection individuelle si nécessaire. Les équipements de protection individuelle peuvent être, par exemple mais sans limitation : casques, lunettes de sécurité, gants et chaussures de sécurité, équipement respiratoire.
- S'assurer du bon fonctionnement de toutes les fonctions de sécurité du produit et de leur disponibilité permanente lorsque l'appareil est en fonctionnement.

1.4 Risques spéciaux

1.4.1 Espaces confinés



DANGER : Risque d'inhalation

L'équipement installé doit être considéré comme un espace confiné. Toujours respecter les consignes de sécurité et les réglementations applicables, ainsi que les instructions relatives aux espaces confinés.

Ne jamais travailler seul dans un espace confiné. Avant d'entrer, vérifier que les conditions suivantes sont respectées :

- L'air ambiant contient une teneur suffisante en oxygène.
- L'air ambiant ne contient pas de gaz toxique ni explosif
- En cas de risque de manque d'oxygène ou de présence de gaz toxiques ou dangereux, utiliser un masque à adduction d'air ou un respirateur autonome.
- Toutes les sources d'énergie sont consignées et étiquetées.
- Une ventilation adéquate est en place.
- Il existe un chemin d'évacuation bien défini.
- Une surveillance est mise en place pour les risques pouvant survenir après l'entrée dans l'espace confiné.
- La législation applicable en matière de sécurité, ainsi que les directives applicables aux espaces confinés, sont comprises et respectées.

1.4.2 Risques biologiques

Cet équipement a été conçu pour une utilisation avec des liquides potentiellement dangereux pour la santé. Respecter ces consignes lors de l'utilisation de l'équipement :

- S'assurer que toutes les personnes susceptibles d'être exposées aux risques biologiques sont vaccinées contre les maladies correspondantes.
- Observer l'hygiène personnelle la plus stricte.



AVERTISSEMENT : Risque biologique

Risque d'infection. Rincer soigneusement l'appareil à l'eau propre avant toute intervention.

1.4.3 Lavage de la peau et des yeux

Suivre ces procédures en cas de contact de produits chimiques ou liquides dangereux avec les yeux ou la peau :

Condition	Action
Produits chimiques ou liquides dangereux dans les yeux	<ol style="list-style-type: none"> 1. Écarter les paupières avec les doigts. 2. Rincer les yeux avec un collyre ou à l'eau courante pendant 15 minutes minimum. 3. Consulter un médecin.
Produits chimiques ou liquides dangereux sur la peau	<ol style="list-style-type: none"> 1. Enlever les vêtements souillés. 2. Laver la peau à l'eau et au savon pendant au moins une minute. 3. Consulter un médecin si nécessaire.

1.5 Protection de l'environnement

Émissions et élimination des déchets

Respecter les réglementations et codes locaux concernant :

- Le signalement des émissions aux autorités appropriées,
- Le tri, le recyclage et l'élimination des déchets solides et liquides,
- Le nettoyage des déversements accidentels.

Sites exceptionnels



ATTENTION : Risque de rayonnement

Ne pas envoyer le produit à Xylem s'il a été exposé à des radiations nucléaires, à moins que Xylem en ait été informé et que des mesures appropriées aient été convenues.

1.6 Pièces de rechange



ATTENTION :

N'utiliser que des pièces de rechange d'origine du constructeur pour remplacer les pièces usées ou défectueuses. L'utilisation de pièces de rechange inadéquates peut entraîner un mauvais fonctionnement, des dégâts matériels, des blessures et annuler la garantie.

1.7 Garantie

Pour plus d'informations sur la garantie, voir les conditions générales de ventes.

2 Transport et stockage

2.1 Précautions



DANGER : Risque électrique

Avant toute intervention sur la station, assurez-vous que la station et le coffret de commande ne sont pas alimentés et ne risquent pas d'être remis sous tension. Ceci concerne également le circuit auxiliaire.



ATTENTION :

L'opérateur doit connaître les précautions de sécurité pour éviter tout dommage corporel.



ATTENTION :

Risque de basculement si les sangles de la palette sont retirées.



Si les sangles qui fixent la station à sa palette ont été retirées, alors la station doit être protégée contre le basculement ou la chute.



ATTENTION : Risque d'écrasement

S'assurer que la station ne peut pas rouler ni tomber au risque de causer des blessures aux personnes ou des dommages aux biens.

2.2 Livraison et emballage

La station est livrée, sanglee sur une palette avec sa pompe.

2.3 Examiner la livraison

2.3.1 Examiner l'emballage

- Examiner l'emballage pour vérifier qu'aucun élément n'est endommagé ou manquant lors de la livraison.
- Noter tout élément endommagé ou manquant sur le reçu et le bon de transport.
- En cas de problème, déposer une réclamation auprès du transporteur.

Si le produit a été enlevé chez un distributeur, la réclamation doit directement être présentée à celui-ci.

2.3.2 Examiner la station

- Enlever l'emballage de l'équipement.
- Évacuer tous les matériaux d'emballage conformément à la législation locale.
- Examiner le produit afin de déterminer si des pièces sont endommagées ou manquantes.
- Le cas échéant, détacher l'équipement en enlevant toute vis ou sangle. Faire attention à proximité des clous et des sangles

2.3.3 Directives pour le transport Levage

Toujours contrôler les équipements de levage et d'élingage avant le début des travaux.

AVERTISSEMENT : Risque d'écrasement



Sangler la tête de cuve, sous le premier raidisseur.

Utiliser un équipement de levage approprié et s'assurer que le produit est élingué correctement.

Porter des équipements de protection individuelle

Rester à l'écart des équipements de levage et des charges suspendues.



REMARQUE :

Ne jamais soulever la station par la traversée de parois de la tuyauterie de refoulement, par l'intérieur de la station, le bossage de l'évent ou le bossage du passage de câbles.

Équipement de levage

Un équipement de levage est toujours nécessaire pour la manutention de la station. Il doit satisfaire aux exigences suivantes :

- La hauteur minimale entre le crochet de levage et le sol doit être suffisante pour permettre de hisser la station.
- L'équipement de levage doit être en mesure de soulever ou d'abaisser la station verticalement, si possible sans reprise de crochet en cours d'opération.
- L'équipement de levage doit être solidement ancré et en bon état.
- L'équipement de levage doit pouvoir supporter le poids de l'intégralité de l'assemblage et ne doit être utilisé que par un personnel qualifié.
- L'équipement de levage ne doit pas être surdimensionné.



ATTENTION : Risque d'écrasement

Un équipement de levage surdimensionné peut causer des blessures. Une analyse de risque spécifique du site doit être effectuée.

Manutention séparée de la pompe et de la station

La station et la pompe sont livrées séparément. Ne jamais installer la pompe avant de lever la station.

Vidage de la station avant le levage

La station doit être vidée de tout liquide avant le levage.

Ne pas faire rouler la station pour la déplacer. La station doit rester verticale.

2.4 Stockage longue durée

Si la station doit être stockée pendant une durée prolongée avant l'installation, s'assurer de la laisser en position verticale et dans son emballage d'origine.

3 Description du produit

3.1 Produits inclus

Ce document couvre les produits suivants :

- Micro 8 PA : pompe installée sur pied d'assis et barres de guidages
- Micro 8 FX : pompe visée sur la tuyauterie

3.2 Conception

Le produit est livré préassemblé avec sa canalisation montée.

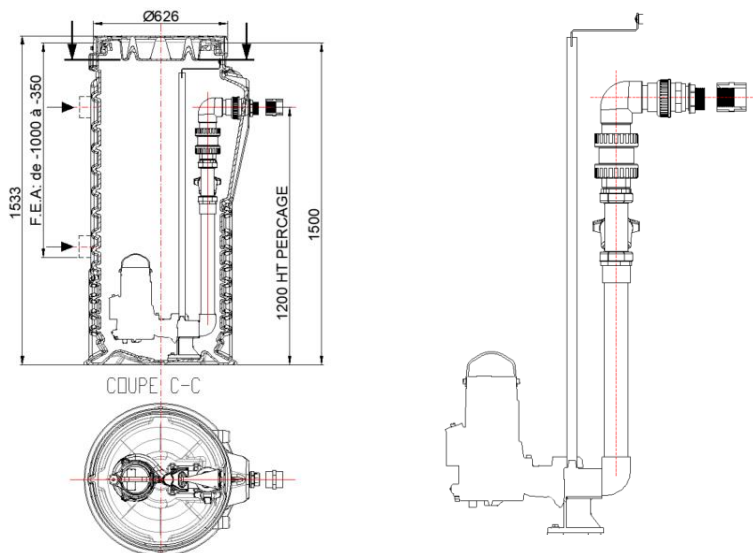
Il est prêt à être raccordé aux canalisations d'entrée et de refoulement.

Il est fabriqué en PE Rotomoulé

3.2.1 Nomenclatures

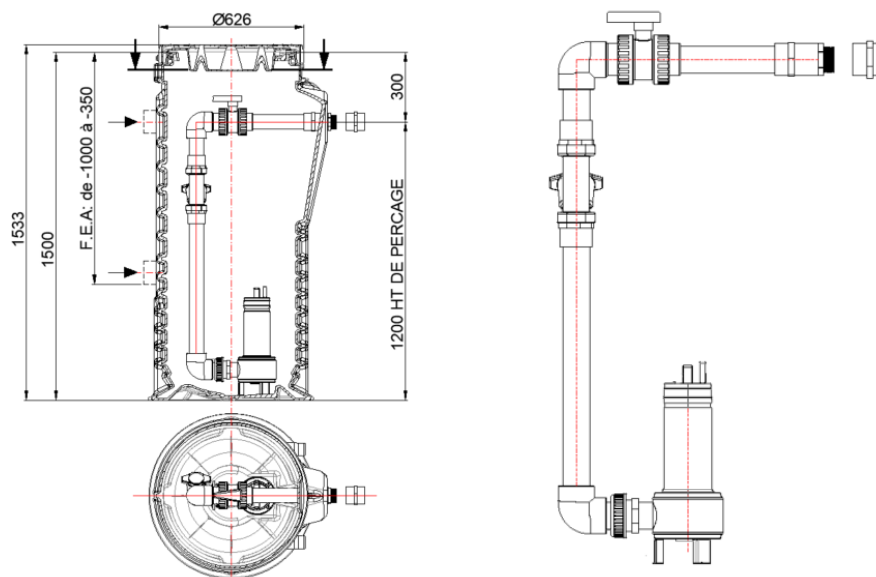
Micro 8 PA comprend :

- 1 couvercle, fermeture ¼ de tour en polyéthylène recyclé.
- 1 cuve en polyéthylène Haute Densité
- 1 canalisation de refoulement en PVC DN50 équipée de :
 - 1 clapet fonte
 - 1 vanne PVC ¼ de tour
 - 1 raccord union PVC
 - 1 traversé de paroi
 - Un raccord PVC à viser / à coller extérieur Ø 63 mm
- 1 pied d'assise fonte DN50
- 2 barres de guidages et un support de barres en inox
- 2 crochets de chaîne
- 1 filin de levage avec mousqueton
- 1 passage de câbles Ø63 mm
 - Prévu pour mettre en place une gaine TPC Ø ext. 75 / Ø int. 56 mm
- 1 passages de ventilation Ø63 mm
 - Prévu pour raccorder un Flex-seal : plage de serrage 57 à 65 mm
- 1 collerette d'ancrage en partie basse



Micro 8 FX comprend :

- 1 couvercle, fermeture ¼ de tour en matière polyéthylène recyclé.
- 1 cuve en polyéthylène Haute Densité
- 1 canalisation de refoulement en PVC DN 50 équipée de :
 - 1 clapet fonte
 - 1 vanne PVC ¼ de tour
 - 1 raccord union PVC
 - 1 traversé de paroi
 - Un raccord PVC à viser / à coller extérieur Ø 63 mm
- 2 crochets de chaîne
- 1 filin de levage avec mousqueton
- 1 passage de câbles Ø63 mm
 - Prévu pour mettre en place une gaine TPC Ø ext. 75 / Ø int. 56 mm
- 1 passages de ventilation Ø63 mm
 - Prévu pour raccorder un Flex-seal : plage de serrage 57 à 65 mm
- 1 collerette d'ancrage en partie basse



3.2.2 Limites d'application

Pour les limitations de la pompe, se référer au manuel d'installation, d'utilisation et d'entretien de la pompe.

La station doit être installée en terre, à l'extérieur des bâtiments.

Données	Description
Effluent	<ul style="list-style-type: none"> • Eaux usées sans matière fécale : avec la pompe DXVM35-5 • Eaux usées avec matière fécale : pompe en DN 50
Température du liquide	Maximum 40 °C (104 °F)
pH du liquide pompé	5,5 - 8
Autres	Pour les autres applications, contacter le service après- vente local pour plus de détails.



DANGER : Ne pas utiliser cette station dans des environnements qui peuvent contenir des gaz inflammables/explosifs ou chimiquement agressifs ou des poudres.

3.2.3 Normes d'application

- Conformément à la norme EN12056-1 « Systèmes d'évacuation par gravité à l'intérieur des bâtiments », il est possible de traiter des déchets sanitaires exempts de matières fécales (eaux grises) ou des eaux sanitaires contenant des matières fécales provenant de résidences privées ou d'eaux pluviales.
- Les stations conformes à la norme EN12050-1 sont destinées au pompage des eaux usées renfermant des matières fécales ou autres.
- Les stations conformes à la norme EN12050-2 sont destinées au pompage d'eaux exemptes de matières fécales.
- En cas de non-respect des exigences concernant l'utilisation des matériaux et les déchets traités, selon le type de station, la conformité à la norme EN 12050 n'est plus garantie et le constructeur est libéré de toute responsabilité.

3.2.4 Couvercle



AVERTISSEMENT :

Ne pas installer la station dans une zone piétonnière

Attention à ne pas glisser en marchant sur le couvercle

Limite d'utilisation charge maxi

La charge maximale sur le couvercle ne doit pas dépasser les 100 Kg

3.2.5 Charges externes

Ce poste relevage doit être installée de manière que la circulation soit maintenue à au moins 1 m du bord de la cuve.

3.2.6 Matériaux et poids

La cuve est fabriquée en polyéthylène Haute Densité. La rehausse et le couvercle sont fabriqués en polyéthylène Haute Densité recyclé. Ils sont fabriqués sans aucun additif qui pourrait s'écouler dans le sol et nuire à l'environnement. La cuve le couvercle e la rehausse sont entièrement recyclable. L'ensemble des boulons, barres de guidage et supports sont fabriqués en acier inoxydable.

Le poids du réservoir préparé pour l'installation de la pompe est de 43Kg pour la Micro8 FX et 46Kg pour la Micro8 PA. Le poids n'inclut pas les pompes ou les autres accessoires. Pour plus d'informations

Poids maximal autorisé de la pompe : 40 kg

3.2.7 Matériaux

Le groupe est en polyéthylène, PE.

3.3 Versions de pompes

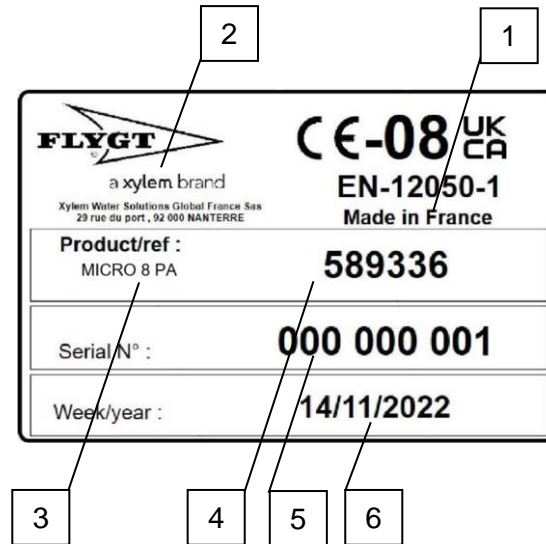
Différentes pompes peuvent être utilisées selon le type du groupe. Pour plus d'informations, prière de contacter votre représentant local.

3.4 Équipement de surveillance

Plusieurs fonctions de protection de pompe et de surveillance sont disponibles en option selon la version de l'équipement. Pour plus d'informations, prière de contacter votre représentant local.

3.5 Plaque signalétique

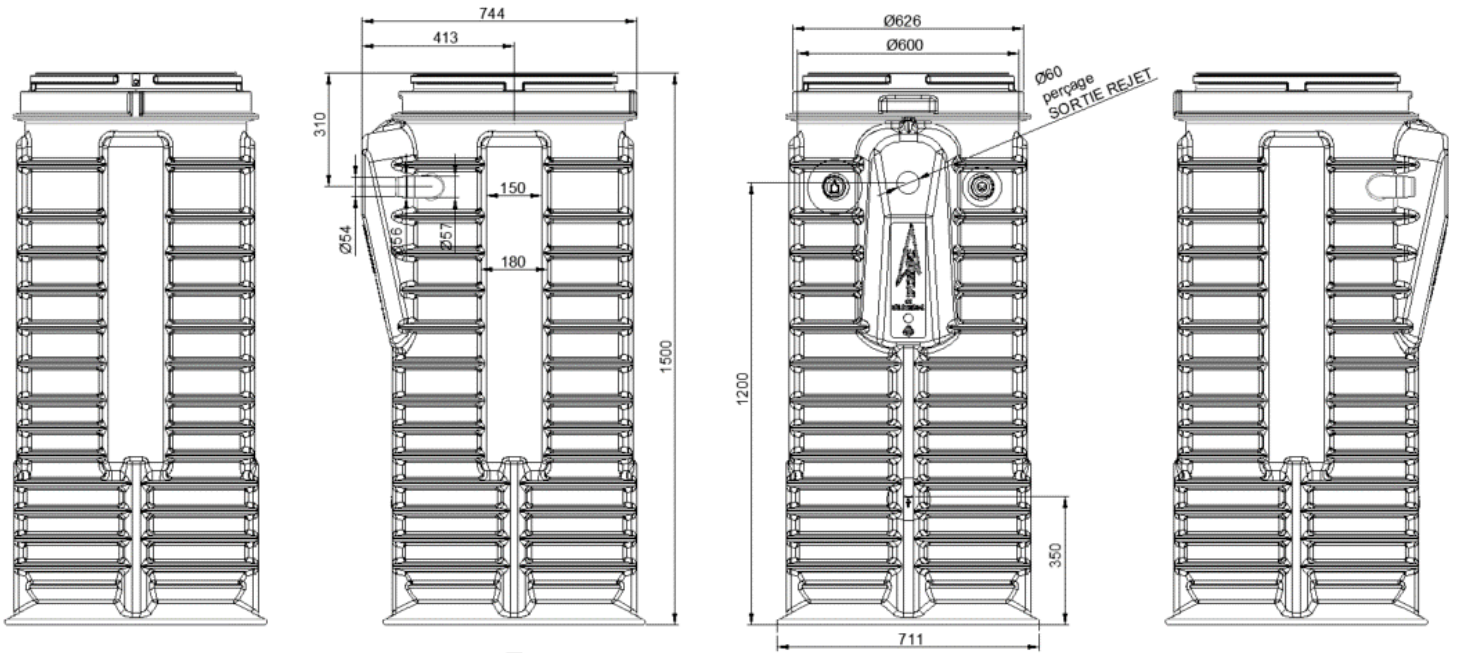
La plaque signalétique est située sous le couvercle à l'intérieur du réservoir.



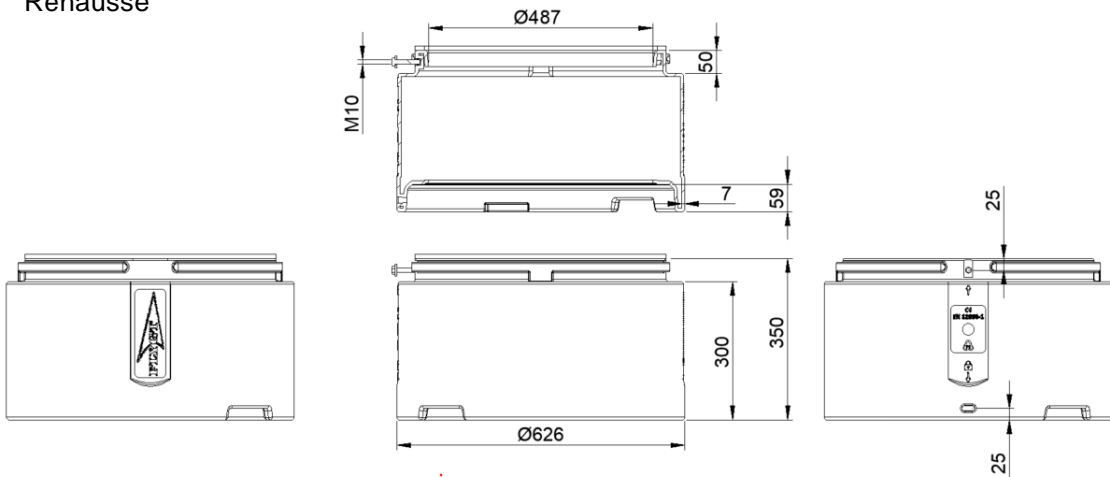
1. Pays de fabrication
2. Constructeur
3. Nom du produit et configuration
4. Numéro de produit
5. Semaine et année de production
6. Numéro de série

3.5.1 Dimensions

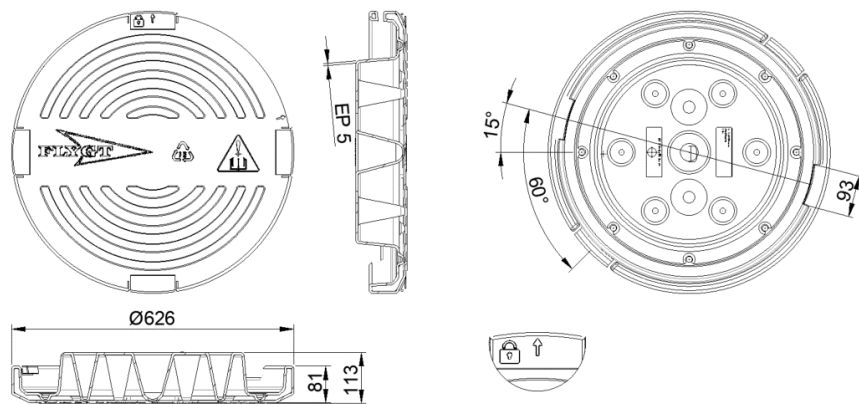
Station



Réhausse



Couvercle



3.6 Versions de pompes

Différentes pompes peuvent être utilisées selon le type de station.

Pour plus d'informations, prière de contacter votre représentant local.

Pompe	Puissance, kW	Micro 8 FX	Micro 8 PA	Diamètre de sortie	Homologation EN
DXVM 35-5	0,55	FX	PA	DN 50	EN 12050-2
DXVM 50-7	0,75	FX	PA	DN 50	EN 12050-1
DXVM 50-11	1,1	FX	PA	DN 50	EN 12050-1
DXGM 25-11	1,1	-	PA	DN 50	EN 12050-1
NX 3069	1,5	-	PA	DN 50	EN 12050-1
DX 3069	1,5	-	PA	DN 50	EN 12050-1

3.7 Équipement de surveillance

Plusieurs fonctions de protection de pompe et de surveillance sont disponibles en option selon la version de l'équipement. Pour plus d'informations, prière de contacter votre représentant local.

4 Installation

4.1 Précautions

Avant de commencer le travail s'assurer d'avoir lu et bien compris les [instructions de sécurité](#) du chapitre en page 3.



DANGER : Risque d'inhalation

L'enceinte ou le bassin où l'équipement sera installé doit être considéré comme un espace confiné. Toujours respecter les consignes de sécurité et les réglementations applicables, ainsi que les instructions relatives aux espaces confinés.



AVERTISSEMENT : Risque électrique.

Risque de choc électrique ou de brûlure. Un électricien qualifié doit superviser tous les travaux de raccordement électrique. Respecter tous les règlements et codes locaux applicables.



AVERTISSEMENT : Risque de chute

Vérifier que des barrières appropriées sont mises en place sur la zone de travail.



Risque de basculement si les sangles de la palette sont retirées

Si les sangles qui fixent la station à sa palette ont été retirées, alors la station doit être protégée contre le basculement ou la chute.



ATTENTION : Risque d'écrasement

S'assurer que la station ne peut pas rouler ni tomber au risque de causer des blessures aux personnes ou des dommages aux biens.

Ventilation de la station de pompage

Mettez à l'air libre la station de pompage conformément à la réglementation locale

Zones explosives

Ne pas utiliser cette station dans des environnements qui peuvent contenir des gaz inflammables/explosifs ou chimiquement agressifs ou des poudres.

4.1.1 Réseaux souterrains

Avant de commencer tous travaux d'excavation, s'assurer de la présence de réseaux ou installations souterraines : égouts, gaines téléphoniques, de carburant, électriques ou d'adduction d'eau pouvant être rencontrés. Les propriétaires et exploitants des réseaux doivent être contactés pour connaître l'emplacement des réseaux.

Quand les opérations d'excavation approchent de l'emplacement estimé des installations souterraines, l'emplacement exact doit être déterminé par des moyens sûrs et acceptables.

Tant que l'excavation est ouverte, toutes les installations souterraines doivent être protégées, soutenues ou déposées si nécessaire pour assurer la sécurité des travailleurs.

4.1.2 Excavations

Avant tout travail dans une tranchée, puits ou autre excavation, respecter les points suivants :

- Les lois, règlements et règles de sécurité applicables aux excavations sont compris et respectés.
- Ne pas oublier que les conditions sur le site peuvent évoluer rapidement suite par exemple à de fortes pluies, à un gel brutal, à des vibrations ou autres facteurs.

- Ne pas travailler dans une excavation ou une tranchée si elle n'est pas protégée correctement contre les éboulements. Des exemples de systèmes de protection sont présentés sur les figures qui suivent :

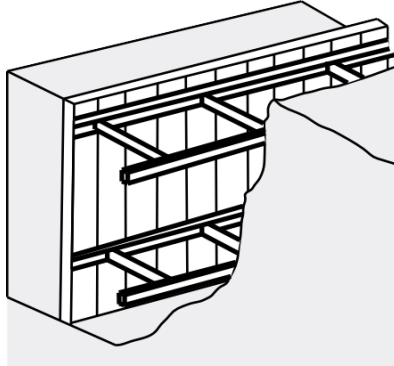


Figure 2 : étayage excavation

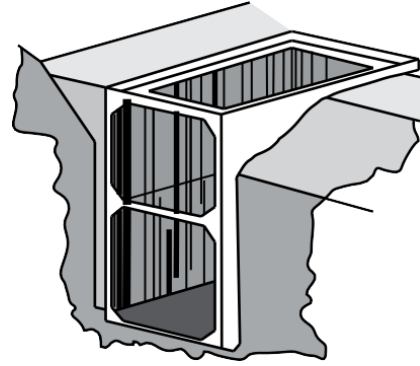


Figure 3 : Blindage excavation

- Vérifier régulièrement les parois d'une excavation ou tranchée pour y détecter toutes les fissures, gonflements et épaufrures. Rechercher les traces de dégradation sur les étrépillons, en particulier après une tempête.
- Ne pas travailler dans une excavation partiellement ou totalement remplie d'eau. Éloigner le personnel de l'excavation pendant une tempête et contrôler soigneusement l'excavation avant d'y pénétrer à nouveau.
- Ne pas stocker les matériaux de déblai ni les équipements le long du bord de la tranchée ou de l'excavation. Ne pas faire circuler ni stationner de véhicule le long du bord d'une excavation.

4.2 Installation de la station

- L'entrepreneur est responsable du respect des réglementations locales et de la norme EN 976-2:1997 lors de l'installation
- La station doit être installée en terre, à l'extérieur du bâtiment.
- Les dimensions des schémas d'installation doivent être considérées comme des dimensions minimales.

4.2.1 Préparation du site

- Vérifier que les conditions suivantes sont respectées :
 - La méthode d'excavation pour le puisard doit être adaptée à l'état du sol. Les points à prendre en compte sont notamment la stabilité de la pente et la possibilité d'évacuation d'eau.
 - Les sols complexes doivent faire l'objet d'une étude géotechnique.
 - La profondeur de l'excavation doit permettre une pente au moins égale à 2 % sans dépasser 4 % pour les canalisations d'eaux usées.
 - Une analyse du sol est indispensable pour toute installation d'évacuation et elle doit être conforme au DTU 64-1 et à l'arrêté du 6 mai 1996.
- Si la station est installée dans des matériaux de remblai ou pierreux, du limon et de l'argile ou dans un sol organique, fixer une couche séparatrice de géotextile aux parois du puisard et sur le fond avant remblayage et compactage.
Le géotextile évite la migration des matériaux de remblai vers le sol.
- Consulter la norme EN 976-2 :1987 pour les exigences sur la qualité du géotextile et la méthode de pose.
- L'espace tout autour de la station, l'espace entre la station et l'excavation ne doit pas dépasser 0,2 m.

4.2.2 Préparation du socle du puisard

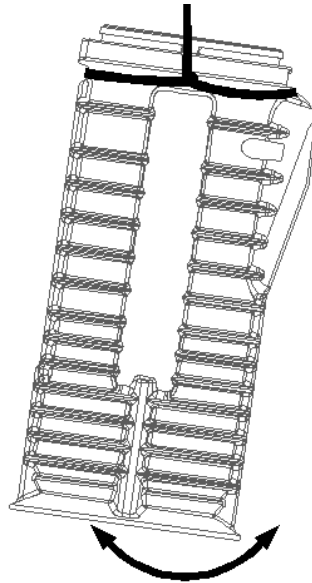
- Vérifier que le fond du puisard est régulier avant de préparer le socle.
- S'assurer que le socle est plan, régulièrement compacté et mis à niveau horizontalement avant d'installer la station.

- Si le zone n'est pas sujette aux inondations ou sans présence de nappe, préparer un socle de puisard en sable.
- Si la zone est sujette aux inondations, ou en cas de présence d'une nappe phréatique préparer un socle de puisard avec un mélange sable et de ciment suivant tableau ci-dessous :

Épaisseur du radier de puisard	0,2 m
Rapport de mélange	200 kg de ciment pour 1 m ³ de sable

4.2.3 Installation de la station

1. Avant d'installer la station, vérifier visuellement que la cuve est intacte, et que les équipements internes sont intacts et non desserrés (tuyauterie, boulonnerie).
2. Soulever le poste et le déposer sur le socle du puisard en position verticale.



3. Vérifier que la station est de niveau.



DANGER : Risque d'écrasement

Le poste peut osciller durant l'opération de levage. Rester éloigné du poste lors du levage pour éviter de se faire bousculer ou écraser par le poste.

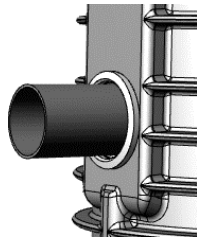
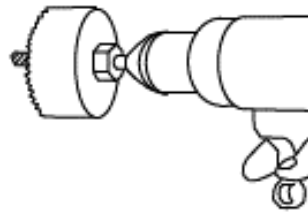
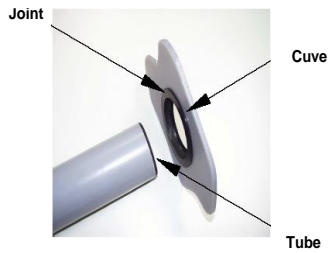


REMARQUE :

Ne jamais lever la station avec une pompe à l'intérieur.

4.2.4 Raccordement de l'arrivée

- Percer l'arrivée à la hauteur souhaitée avec la scie cloche de 102mm sur l'un des 3 méplats de la station
- Ne pas percer à une cote inférieure à 500 mm du fond de la station
- Monter le joint d'arrivée Ø102
- Chanfreiner votre tuyau d'arrivée PVC DN100 pour ne pas abimer le joint
- Emmancher l'arrivée PVC DN100 dans le joint
- Utiliser un lubrifiant à base de silicone pour faciliter l'emmanchement



AVERTISSEMENT : outil coupant

La scie cloche est un outil coupant. Elle est prévue pour percer uniquement des cuves en polyéthylène.

Le port des EPI est obligatoire. (Gants, lunettes...)

4.2.5 Raccordement du refoulement

1. Enlever le bouchon de protection de la traversé de paroi.
2. Créer l'étanchéité sur le filetage de la traversé de paroi à l'aide d'un ruban de Téflon ou d'un autre produit d'étanchéité pour PVC.
3. Visser le manchon PVC DN50, fourni dans le sachet d'accessoires, sur la traversée de paroi du refoulement.



4. Coller la tuyauterie de refoulement dans le manchon

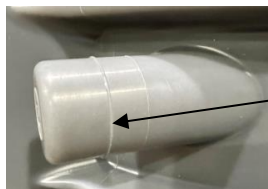
Dans le cas où la tuyauterie de refoulement serait en PE, ne pas monter le manchon PVC. Utiliser un raccord spécifique pour PE.

4.2.6 Raccordement du passage de câble

1. Le raccordement du fourreau de câble électrique de la pompe doit être réalisé sur le bossage conique prévu à cet effet (Voir pictogramme sur la cuve)



2. Couper à la scie le bossage au niveau du marquage



3. Emmancher la gaine électrique TPC 75 de (diamètre intérieur 56 mm)



REMARQUE : présence de nappe phréatique

En cas de présence d'eau dans le sol (nappe phréatique), ne pas découper le bossage mais monter des presses étoupes.



AVERTISSEMENT : outil coupant

La scie est un outil coupant.

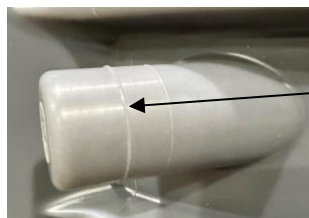
Le port des EPI est obligatoire. (Gants, lunettes...)

4.2.7 Raccordement de l'évent

1. Le raccordement de l'évent doit être réalisé sur le bossage conique prévu à cet effet (Voir pictogramme sur la cuve)



2. Couper à la scie le bossage au niveau du marquage (Ø 56mm)



3. Raccorder la tuyauterie de l'évent à l'aide d'un raccord souple type Flex-seal SC65 plage de serrage 50/65 (équipement non fourni)



AVERTISSEMENT : outil coupant

La scie est un outil coupant.

Le port des EPI est obligatoire. (Gants, lunettes...)

4.2.8 Pose de la réhausse (option)



REMARQUE :

N'utiliser qu'une seule réhausse sur la station.

1. Coller le joint autocollant sur la partie haute de la réhausse



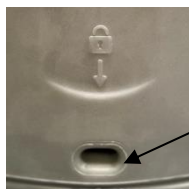
2. Poser la réhausse sur la cuve et tourner de ¼ de tour.



3. Aligner la flèche de la réhausse avec celle de la cuve.



4. Verrouiller la réhausse avec la vis de blocage M10 dans le logement prévu à cet effet.



4.2.9 Pose du couvercle

- Coller le joint autocollant sur la partie haute de la cuve.



- Poser le couvercle sur la cuve et tourner le couvercle de ¼ de tour. Aligner la flèche du couvercle avec celle de la cuve.
- Verrouiller le couvercle avec la vis de blocage M10 dans le logement prévu à cet effet.



Branchements électriques



Avant tout raccordement électrique, lire attentivement le manuel d'installation, d'utilisation et d'entretien du coffret de commande ou de la pompe.

1. Vérifier que les conditions suivantes sont respectées :

- Le disjoncteur du système d'alimentation doit être conforme aux valeurs nominales maximales autorisées.
- La tension du secteur et sa fréquence doivent correspondre aux spécifications de la plaque signalétique de la pompe.
- Pour le raccordement à l'intérieur de la station, ne pas oublier que l'environnement est humide. S'assurer que les protections électriques adéquates sont choisies en conséquence.
- Faire en sorte de ne pas submerger les extrémités des câbles dans l'eau. L'eau pourrait contaminer le câble par capillarité.

4.2.10 Liaison équipotentielle

Le respect de la norme NFC 15-100, notamment la mise à la terre des équipements métalliques de la station, est la charge de l'installateur.



AVERTISSEMENT : Risque électrique.

Risque de choc électrique ou de brûlure. Un électricien qualifié doit superviser tous les travaux de raccordement électrique. Respecter tous les règlements et codes locaux

1. Régler les poires de niveau.

- Poire de niveau intégré avec pompe Delinox monophasé.

Pour éviter une gêne du fonctionnement de la poire de niveau, prévoir environ 10 cm de longueur de câble par rapport à la tête de pompe.



2. Poire de niveau NF5 avec pompe triphasé ou pompe série 1300, 3000.

- Utiliser l'un des 2 supports en PE pour passer un collier de serrage type Colson (non fourni) pour fixer et régler la poire de niveau NF5
- Le 2eme support peut être utilisé pour une poire de niveau NF5 alarme niveau très haut



Supports en PE

- Se reporter à la notice d'installation de la poire de niveau NF5.

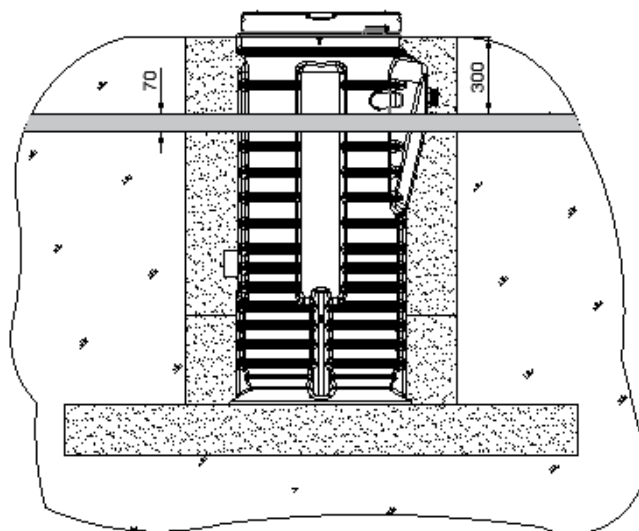
4.2.11 Installation du coffret de commande (pour les pompes sans régulateur intégré)

1. Faites passer les câbles par l'entrée de câble jusqu'au coffret de commande électrique.
2. Le câble de moteur de la pompe doit être suffisamment long pour permettre la dépose de la pompe hors de la station.
3. Consulter le schéma de câblage fourni.
4. Poser et raccorder le câble d'alimentation principal.

4.2.11 Isolation de la station

Si la station est exposée à des températures inférieures à 0 °C, elle doit être isolée.

Poser une isolation horizontale en plastique alvéolaire pour contact avec le sol de 70 mm d'épaisseur environ 300 mm sous la surface du sol.



Condition	Action
Sols à grain fin, par exemple argile, limon et sable de grain inférieur à 2,0 mm	Prolonger l'isolation du sol sur au moins 0,9 m autour de la station
Sols à gros grain, par exemple gravier et cailloux de grain supérieur à 2,0 mm	Prolonger l'isolation du sol sur au moins 1,8 m autour de la station

4.2.12 Matériaux de remblai et lestage

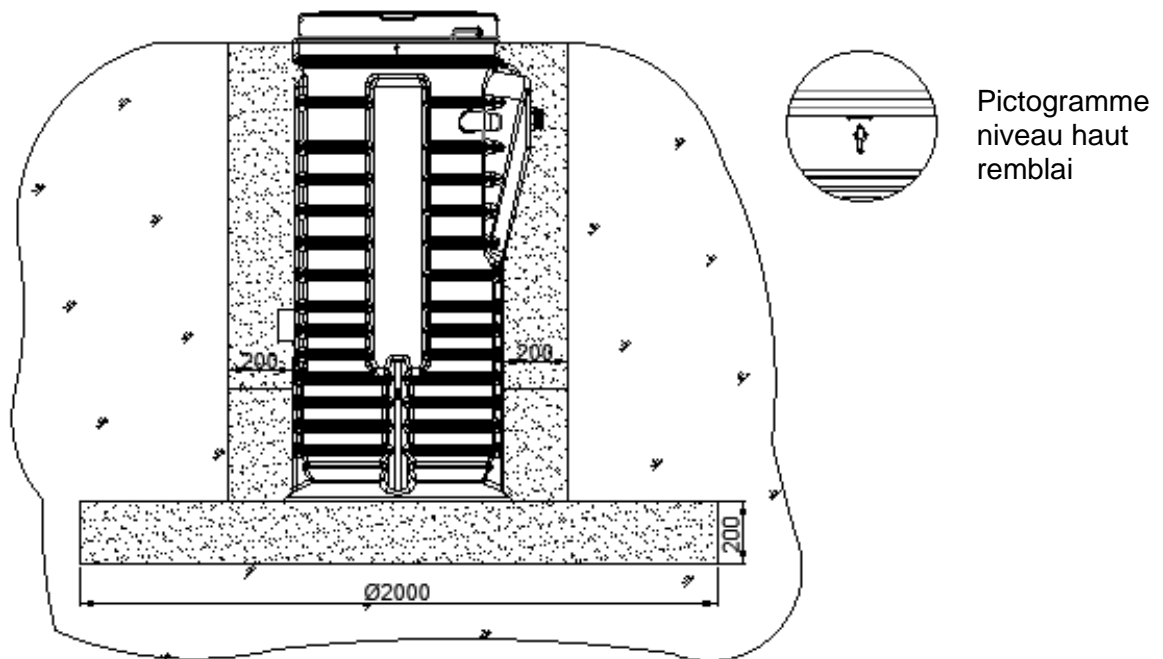
4.2.12.1 Remblai hors inondation ou de présence de nappe phréatique

Vérifier que les conditions suivantes sont respectées :

- La station doit être de niveau après remblayage.
- Le remblai doit être effectué correctement autour des canalisations d'entrée, des canalisations de sortie et du fond de la station.
- Les canalisations et raccords électriques doivent être protégés et soutenus pendant le remblayage de façon à éviter de leur faire subir toute charge lors de l'opération de compactage.
- Le remblai ne doit contenir aucune contamination, sans neige ni glace en quantité notable
- Le remblayage doit s'effectuer avec du sable.
- Si une voie carrossable se trouve à une distance inférieure à 3 m du puisard, édifier une dalle de séparation avant le remblayage.
- Effectuer le remblayage et le compactage par couches autour de la station, le long de la paroi de la station et de la paroi du puisard.

Épaisseur minimale de remblai autour de la station	0,7 m
Épaisseur de couche	0,15 m

(Figure1.)



4.2.12.2 Remblai en présence de nappe phréatique ou de terrain inondable

Vérifier que les conditions suivantes sont respectées :

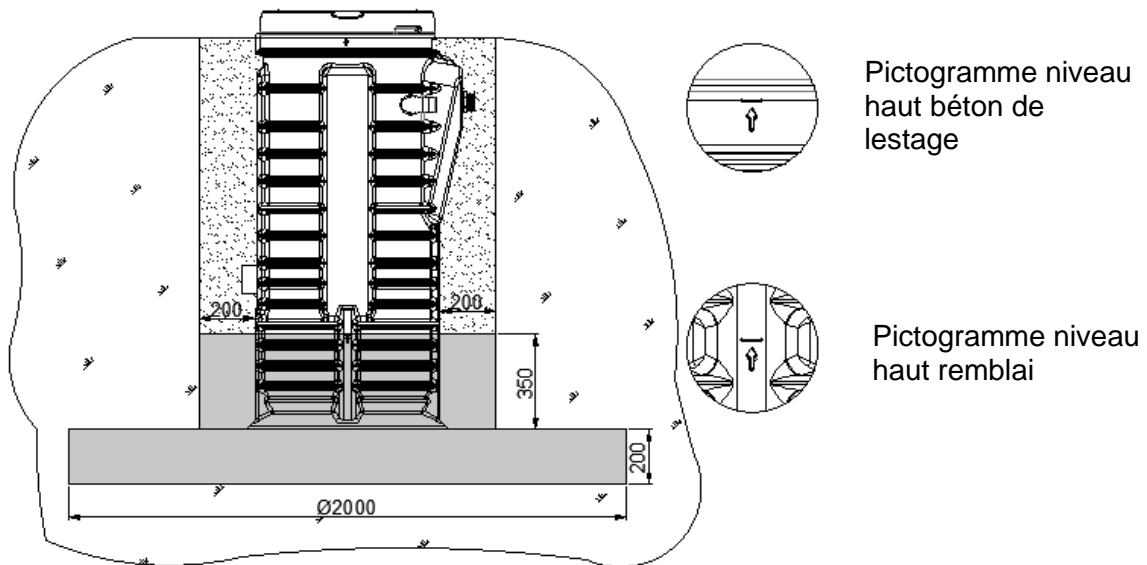
- La station doit être de niveau après remblayage.
 - Le remblai doit être effectué correctement autour des canalisations d'entrée, des canalisations de sortie et du fond de la station.
 - Les canalisations et raccords électriques doivent être protégés et soutenus pendant le remblayage de façon à éviter de leur faire subir toute charge lors de l'opération de compactage.
 - Le remblai ne doit contenir aucune contamination, sans neige ni glace en quantité notable.
 - En cas de nappe phréatique, le remblayage doit être effectué en béton maigre
 - Jusqu'à une cote de 350 mm par rapport au radier. Un pictogramme sur la cuve indique ce niveau (Figure 2.)
 - Si une voie carrossable se trouve à une distance inférieure à 3 m du puisard, édifier une dalle de séparation avant le remblayage.
 - Effectuer le remblayage et le compactage par couches autour de la station, le long de la paroi de la station et de la paroi du puisard.
- Le compactage du remblai doit être effectué soigneusement pour garantir que le matériau environnant fournisse un support à la structure de la station.



REMARQUE :

Ne pas laisser pénétrer de terre ni de gravier à l'intérieur de la station.

(Figure 2.)



DANGER :

L'opérateur doit connaître les précautions de sécurité pour éviter de chuter dans le poste.

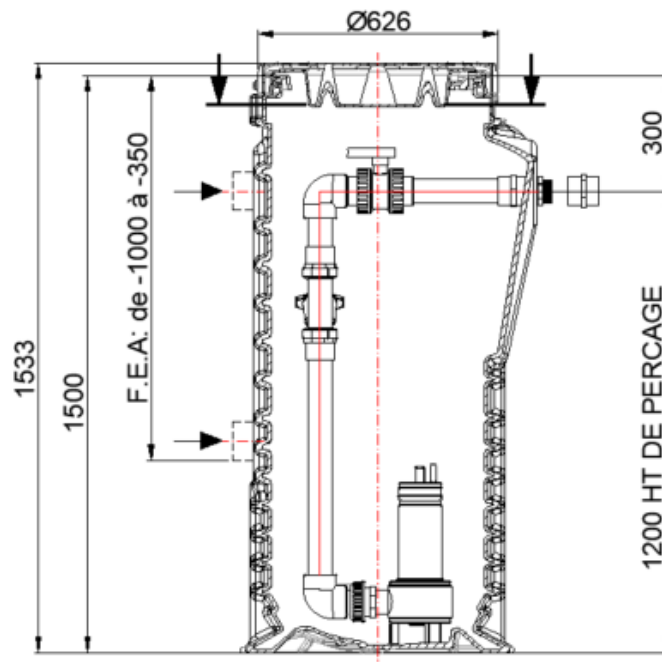
4.3 Installation de la pompe

Procéder comme suit avant d'installer et d'utiliser la pompe :

- Lire le manuel d'installation, d'utilisation et d'entretien pour la pompe
- S'assurer que l'alimentation est conforme aux données de la plaque signalétique de la pompe.
- Pour une pompe triphasée, s'assurer que la roue tourne dans le sens correct avant de l'installer.

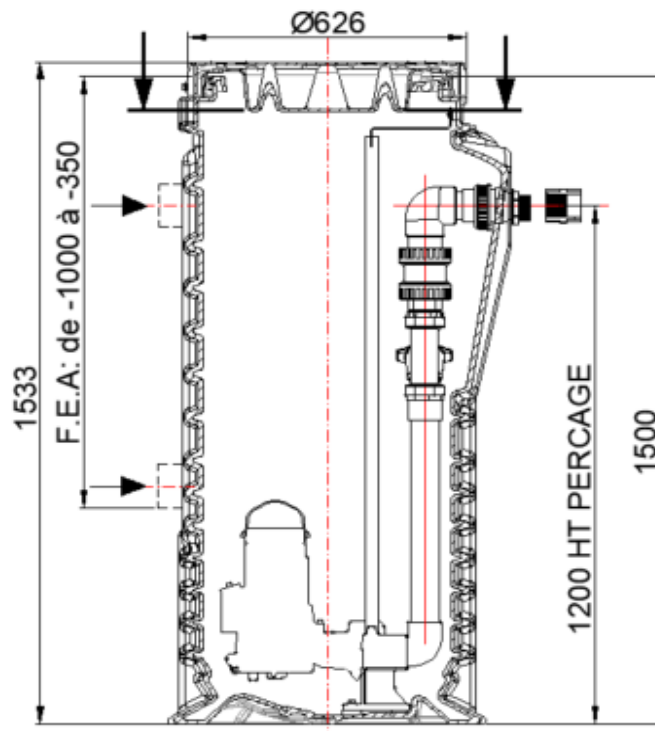
4.3.1 Installation de la pompe pour la Micro 8 FX

1. Fermer la vanne
2. Dévisser le raccord union de la vanne et sortir la tuyauterie de la cuve
3. Visser le raccord union de la partie basse de la tuyauterie sur la pompe.
4. Redescendre la tuyauterie avec sa pompe et revisser le raccord union de la vanne
5. Ouvrir la vanne



4.3.2 Installation de la pompe pour la Micro 8 PA

6. Faire une boucle autour de la poignée de la pompe avec le filin.
7. Accrocher le filin grâce au mousqueton dans le trou prévu à cet effet dans la patte support barres de guidage
8. Descendre doucement la pompe le long des barres, attention ne pas lâcher la pompe !
9. Vérifier que la pompe est bien positionnée sur le pied d'assise.




Condition	Action
Installation Micro 8	<p>En cas d'utilisation d'une pompe Delinox, déposer les pieds de la pompe, s'ils sont présents. Utiliser une clé à douille.</p> <p>S'assurer que les vis sont remontées sur le corps de pompe traversant la bride au couple de serrage de 5,5 - 6 Nm.</p>  <p>The image shows a person's hand using a hex key to remove a foot from a pump body. The pump body is cylindrical and has a flange. A foot is being removed from the side of the pump. A small metal component and a screw are visible on the surface next to the pump.</p>

Figure 6: Dépose des pieds de la pompe DX50

5 Fonctionnement

5.1 Précautions

Avant de remettre en route la station, vérifier les points suivants :

- Tous les dispositifs de sécurité recommandés sont installés.
- Le câble et l'entrée de câble n'ont pas été endommagés.
- Vérifier que tous les raccordements électriques ont bien été effectués. Voir [Branchements électriques](#) en page 19.
- S'assurer qu'il ne reste pas de gravats dans la station



REMARQUE :

Ne jamais faire fonctionner la pompe avec la conduite de refoulement obstruée, ou la vanne de refoulement fermée.



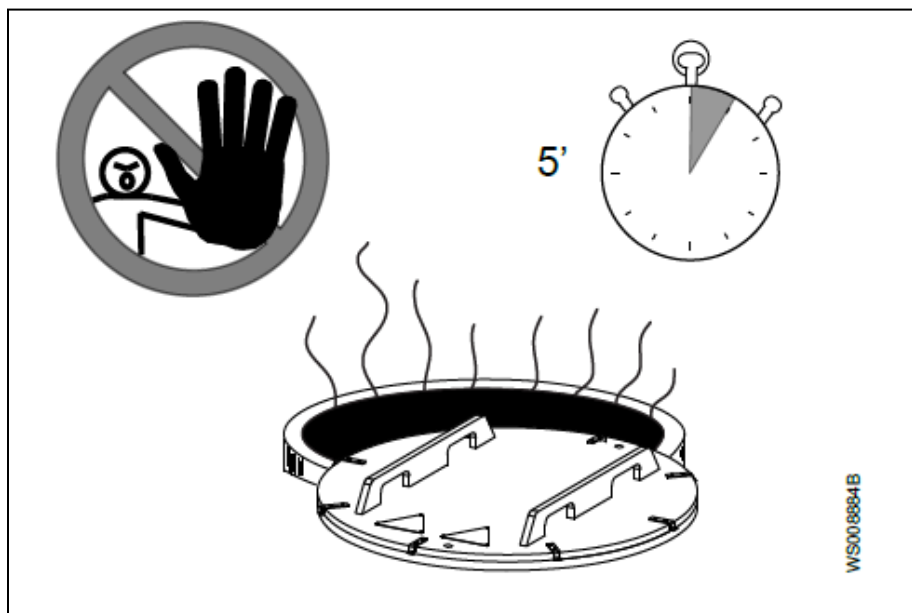
DANGER : Risque d'inhalation

Avant de pénétrer dans la zone de travail, s'assurer d'une teneur en oxygène suffisante et de l'absence de gaz toxiques.

Précautions à l'ouverture du couvercle :

Respecter les précautions suivantes à l'ouverture du couvercle :

- Ne pas rester au-dessus du couvercle pour l'ouvrir. Rester de côté. Attendre au moins cinq minutes après l'ouverture, la dispersion éventuelle des gaz avant d'approcher du trou.
- Ne jamais travailler seul.



Les cinq minutes d'attente après l'ouverture permettent la dissipation des gaz

5.2 Démarrage de la pompe

Suivre les instructions du manuel d'installation, d'utilisation et d'entretien de la pompe et du coffret de commande.

10. Ouvrir la vanne d'arrêt.
11. Mettez l'alimentation principale sous tension.
12. En cas de pompe triphasée, vérifier le sens de rotation de la pompe.
13. Vérifier que le régulateur de niveau fonctionne.
14. Remplir la cuve d'eau jusqu'au niveau de démarrage.
15. Vérifier que la pompe s'arrête après vidange de la station
16. Répéter cette opération plusieurs fois pour s'assurer que les capteurs de niveau fonctionnent correctement.
17. Vérifier que l'ensemble pompe et canalisation est fixé correctement et étanche à l'eau.
18. (Option) Lever le capteur d'alarme niveau très haut, le maintenir en position haute et vérifier que l'alarme s'enclenche.
19. Toujours fermer et verrouiller le couvercle avant de quitter la station.

6 Maintenance

6.1 Précautions

Avant de commencer le travail s'assurer d'avoir lu et bien compris les instructions de sécurité du chapitre *Introduction et sécurité* en page 3.



DANGER : Risque d'inhalation

Avant de pénétrer dans la zone de travail, s'assurer d'une teneur en oxygène suffisante et de l'absence de gaz toxiques.



DANGER : Risque d'explosion/d'incendie

Des règlements spécifiques s'appliquent pour les installations en atmosphères explosives ou inflammables. Ne pas installer le produit ou tout équipement auxiliaire dans une zone explosive s'il n'est pas homologué anti-explosion ou à sécurité intrinsèque. Si le produit est classé anti-explosion ou à sécurité intrinsèque, consultez les informations spécifiques relatives à la protection anti-explosion dans le chapitre sécurité avant de prendre toute autre mesure.



DANGER : Risque électrique

Avant toute intervention sur la station, assurez-vous que la station et le coffret de commande ne sont pas alimentés et ne risquent pas d'être remis sous tension. Ceci concerne également le circuit auxiliaire.



AVERTISSEMENT : Risque biologique

Risque d'infection. Rincer soigneusement l'appareil à l'eau propre avant toute intervention.



AVERTISSEMENT : Risque de chute

Vérifier que des barrières appropriées sont mises en place sur la zone de travail.



ATTENTION : Risque d'écrasement

S'assurer que la station ne peut pas rouler ni tomber au risque de causer des blessures aux personnes ou des dommages aux biens.



ATTENTION : Risque thermique

Laissez refroidir les surfaces avant de commencer les travaux ou portez des vêtements de protection contre la chaleur.

Manuel de pompe

Les instructions de sécurité des manuels d'installation, d'utilisation et de maintenance de la pompe doivent être systématiquement suivies.

Vérification de continuité de terre

Un test de continuité à la terre doit toujours être effectué après toute intervention.

6.1.1 Inspecter la zone de travail avant les interventions à chaud exigeant une autorisation de travaux.



AVERTISSEMENT : Risque d'explosion/d'incendie

Avant toute intervention à chaud exigeant une autorisation de travaux, soudage, découpage au chalumeau, meulage ou utilisation d'outils à main électriques, procéder comme suit : 1. Vérifier le risque d'explosion. 2. Assurer une ventilation suffisante.

6.2 Directives de maintenance

- La station exige une maintenance régulière avec au moins 3–4 visites de maintenance chaque année. La fréquence d'entretien dépend de la nature du liquide pompé.
- Il est recommandé de procéder à un contrôle et un nettoyage annuel des régulateurs de niveau.
- S'assurer que l'intérieur de la station, les vannes, et canalisations sont maintenus aussi propres que possible.
- Toujours fermer et verrouiller le couvercle avant de quitter la station.

6.3 Entretien préventif

20. Ouvrir le couvercle.
21. Vérifier visuellement l'absence de fuite sur le système.
22. Retirer la pompe de la station.
23. Nettoyer les régulateurs de niveau en éliminant tous les sédiments déposés.
24. Rincer abondamment à l'eau la volute de la pompe.
25. Vérifier l'état de la roue.
26. Rincer à grande eau les parois de la station, les canalisations et accessoires qui ont été en contact avec le liquide pompé.
27. Installer la pompe en la faisant glisser sur les barres de guidage jusqu'au pied d'assise.
28. Visser le raccord union de la vanne* (version FX).
29. Ouvrir la vanne.
30. Remplir la station d'eau.
31. Démarrer la pompe et vérifier sa capacité en fonctionnement.

La station de pompage est un espace confiné. Ne pas pénétrer à l'intérieur. Pour plus d'informations sur les espaces confinés, voir la section [Espaces confinés](#) en page 4.

7 Déclaration de conformité UE

7.1 Déclaration de conformité

xylem

Let's Solve Water

Xylem Water Solutions France SAS certifie par la présente que la station de pompage Flygt Micro 8 avec pompe Xylem incorporée a été fabriquée conformément à la DIRECTIVE DU CONSEIL de l'Europe concernant le rapprochement des législations des États membres relatives aux machines 2006/42/CE, de compatibilité électromagnétique 2014/30/UE, et basse tension 2014/35/UE. Indiqué avec

Le numéro de série : _____

Le produit a été fabriqué conformément aux normes harmonisées et spécifications techniques suivantes :

- EN ISO 12100 :2010, EN 809+A1 :2009
- Paragraphes applicables des normes EN 60335-2-41, EN 60204-, EN -60034
- Paragraphes applicables des normes EN 61000-6-1 :2007, EN 61000-6-2 :2005, EN61000-6-3 :2007, EN 61 000-6-4 :2007

Nom et adresse du représentant autorisé :

BE Xylem Water Solutions Belgium BVBA, Zaventem, Belgium, Tel. +32-2-7209010

ES Xylem Water Solutions España Madrid, Spain, Tel. +34 91 329 78 99

FR Xylem Water Solutions S.A.S., Nanterre Cédex, France, Tel. +33-1-46-9533333


HR Xylem Water Solutions Sweden AB, Sundbyberg, Sweden, Tel. +46-8- 475 67 00

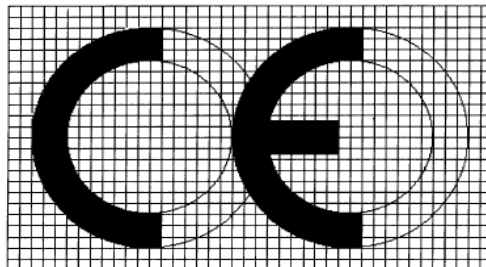
HU Xylem Water Solutions Magyarország Kft, Törökbálint, Hungary, Tel. +36-23-445-700

IT Xylem Water Solutions Italia S.r.l., Lainate (Milano), Italy, Tel. +39-02-903581

PT Xylem Water Solutions Portugal Lda. Barca - Maia, Portugal, Tel. +351 229 478 550

ROYAUME-UNI Xylem Water Solutions UK LTD, Colwick, Nottingham, Royaume-Uni, Tél. +44-115-940 0111

Title Deputy general manager Operation France-Belgium	Name S. Zuckerman	Company name Xylem Water Solutions France SAS 29 rue du Port Parc de l'Île 92000 NANTERRE – France
Signature 	Function Authorised person to compile the technical file and empowered to draw up the declaration on behalf of the manufacturer.	Date 11-01-2023



Xylem Water Solutions France SAS
29 rue du Port - Parc de l'Île - 92022 Nanterre Cedex

22

**EN 12050-1-2 RAPPORT D'ESSAI N° CAPE :
MICRO 8**

Station de relevage pour matières fécales : NF EN 12050-1 NF
EN12050-2

Xylem |'zīləm|

- 1) Tissu végétal qui achemine l'eau des racines vers le haut des plantes (en français : xylème) ;
- 2) Société leader mondial dans le secteur des technologies de l'eau.

Chez Xylem, nous sommes tous animés par un seul et même objectif commun : celui de créer des solutions innovantes qui répondent aux besoins en eau de la planète. Aussi, le cœur de notre mission consiste à développer de nouvelles technologies qui amélioreront demain la façon dont l'eau est utilisée, stockée et réutilisée. Tout au long du cycle de l'eau, nos produits et services permettent de transporter, traiter, analyser, surveiller et restituer l'eau à son milieu naturel de façon performante et responsable pour des secteurs variés tels que les collectivités locales, le bâtiment résidentiel ou collectif et l'industrie. Xylem offre également un portefeuille unique de solutions dans le domaine des compteurs intelligents, des réseaux de communication et des technologies d'analyse avancée pour les infrastructures de l'eau, de l'électricité et du gaz. Dans plus de 150 pays, nous avons construit de longue date de fortes relations avec nos clients, qui nous connaissent pour nos marques leaders, notre expertise en applications et notre volonté forte de développer des solutions durables.

Pour découvrir Xylem et ses solutions, rendez-vous sur www.xylem.com



Xylem Water Solutions France SAS
29 rue du port - Parc de l'Île.
Tel: 09 71 10 11 11
Contact.france@xylem.com